

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 04.09.2026
Visible par le public jusqu'au: 04.09.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023675

Entité de publication



Commune de Fully - Constructions, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully

Demande d'autorisation de construire - Mise en conformité de la construction d'un mur de soutènement en dérogation à l'art. 144 LaCC, modification des plans autorisés les 26.04.2016 et 07.06.2016., Fully

Titre du projet de construction

Mise en conformité de la construction d'un mur de soutènement en dérogation à l'art. 144 LaCC, modification des plans autorisés les 26.04.2016 et 07.06.2016.

Numéro pour consultation eConstruction

6a2cc671

Requérant(e)

Az constructions sàrl

Auteur(e) de plans

Michel Bossetti

Auteur(e) de plans - Entreprise

Azconstructions sàrl

Parcelle

Parcelle 5990, No Folio 38, Lieu-dit Etray

Coordonnées

2'575'617 1'109'053

Propriétaire

Theytaz immobilier sàrl

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone moyenne densité Sud Rhône

Dérogation(s)

Art. 144 LaCC

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 08h00 à 11h30. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction ou formulées par écrit et adressées par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune de Fully, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Fully
Rue de l'Eglise 46
1926 Fully

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 05.10.2026